## Les réalisations socio-culturelles de Maine-Montparnasse

Il est apparu à plusieurs reprises que l'immeuble locatif du secteur II était particulièrement dépourvu de ce genre d'installations. Nous avons le plaisir de vous apprendre que la Société Cofimeg, avec l'accord du Groupement Foncier Français, nous a confirmé qu'il accepterait de mettre à la disposition des locataires d'importants locaux situés dans l'immeuble. Il est évident que ceux-ci ne pourront en avoir la jouissance que dans la mesure où ils auront fait la preuve de leur désir de les utiliser au profit de l'intérêt général dans l'organisation et la discipline. Nous vous avons fait parvenir en conséquence un questionnaire vous demandant votre avis l'utilisation que vous aimeriez voir réservée à ces locaux et le dépouillement des réponses a fait apparaître une large majorité en faveur d'une halte d'enfants et d'une bibliothèque. Il s'est rapidement révélé que de nombreuses bonnes volontés proposaient de se mettre au service de la communauté pour faire aboutir ces projets. Deux groupes de travail ont donc été constitués par des locataires avec l'appui de l'Association, mais avec une large autonomie. Ces groupes prendront contact vous pour mener à bien l'enquête indispensable qu'il faudra mener de façon beaucoup plus détaillée que ce qui a été fait jusqu'ici, avant d'engager l'affaire sur le terrain de la réalisation, en raison des responsabilités énormes qui devront être prises. Nous vous prions de réserver le meilleur accueil aux visites ou aux lettres que vous pourriez recevoir de la part de ces deux groupes qui travaillent de façon bénévole et sans aucun autre désir que celui de vous être utiles.

Déc. 1968. Bulletin n°7 de l'Association des locataires. (Arch. ALMM)